

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)



Isère

l'essentiel
MÉDECINS



L'actualité de l'Assurance Maladie en Isère

06 septembre 2024

L'appli carte Vitale est désormais compatible avec votre logiciel Doctolib

Docteur,

Depuis le 29 mai 2024, vos patients de l'assurance maladie de l'Isère, de la MSA et de la MGEN peuvent activer l'appli carte Vitale sur leur smartphone et la présenter à leur prochaine consultation.

Cette alternative à la carte vitale physique vous permet notamment :

- de facturer en mode sécurisé ;
- d'accéder en temps réel au service de droits (ADRI), réduisant ainsi le risque d'erreurs et les rejets de factures ;
- de vous garantir le paiement en tiers payant.



Si vous n'êtes pas encore équipé, nous vous invitons à contacter votre éditeur de logiciel.
Pour votre information, les équipes de Doctolib préconisent l'utilisation des lecteurs de QR code suivants :



Zebra DS9308



Honeywell Orbit HF680



Honeywell Genesis XP7680G

Pour rappel, l'usage de l'Appli carte Vitale est valorisé dans le forfait structure (volet 2 indicateur 1) pour vous permettre de vous équiper d'un lecteur de QR code/NFC : 280€ dès 1 FSE réalisée avec l'appli carte Vitale.

Pour toute information complémentaire et lorsque vous serez en possession du lecteur, contactez votre délégué numérique en santé. Il vous accompagnera lors du premier test de lecture : DNS.cpam-isere@assurance-maladie.fr.

Très cordialement,
Hélène CARDINALE
Directrice de la CPAM de l'Isère

AGIR ENSEMBLE, PROTÉGER CHACUN

L'Assurance Maladie de l'Isère
38045 GRENOBLE CEDEX 9
Tél. : 3608 (service gratuit + prix appel)

ameli.fr

amelipro

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)